



## Abus de Confiance

-----  
Par JeremyC

Bonjour à tous ,

Il convient je suppose, en premier lieu, de vous résumer les faits chronologiquement :

- 15/12/22 : Je suis chez deux amis qui sont en collocation comme régulièrement depuis 8mois , cela fait quelque temps que j'ai besoin de changer de PC et j'en ai enfin le budget , vu mes compétences limitées sur le sujet l'un d'eux me propose de m'acheter les pièces et de le monter .

-16/12/22 : Je lui fais comme convenu un premier virement de 80 euros qui comprends la recherche des pièces et plus tard le montage du PC.

-Jusqu'au 27 Décembre : Nous discutons et nous mettons d'accord sur le budget et les pièces a commander , je lui fait donc un virement de 1600 euros.

-31-> 6/01/2023 : C'est les fêtes il me dit qu'il s'y met mais sans plus , il "lance les expéditions" le 6.

-8/01/23 : Annulation des commandes il doit tout refaire quand il rentre chez lui , il était apparemment en famille.

-13/01/23 : Il rentre on se voit et j'entends qu'il dit derrière mon dos que je l'emmerde a savoir ou il en est.

-17/01/23 : Pas de nouvelles je le relance , il "avait pas vu mon message" mais il me dit qu'il a quasiment tout acheté , il doit juste continuer a vérifier sur ses sites pour le reste sauf qu'il a fait une bêtise et envoyé une pièce a la mauvaise adresse , ça "l'embête vraiment d'aller la récupérer".

-25/01/23 : Selon lui Deux pièces de plus arrivées il ne reste que 2 pièces a commander .

-26/01/23 : Il me dis qu'il part a Bordeaux voir sa copine pour quelques jours et que son coloc fera les réceptions.

-01/02/23 : Pas de nouvelles , je le relance , je lui demande si il n'a pas les numéros de suivis , il me les donne pas mais me dis que c'est en cours d'acheminement. et qu'on va pouvoir monter le PC d'ici quelques jours.

-08/02/23 : Ca commence a me sembler louche , son coloc n'a jamais eu de news de lui concernant des pièces qui devraient arriver , il n'est toujours pas rentré , je le relance en lui demandant une fois de plus numéro de suivis , factures et s'il pouvait me tenir au courant plutôt que je sois obligé de le relancer. Pas de nouvelles pendant 24h.

-09/02/23 : Après discussions avec son coloc il apparait qu'il a 3mois de loyer de retards, qu'il "attend le chômage" , nous commençons a douter sur le fait qu'il ai utilisé l'argent et qu'il soit tranquillement a bordeaux je lui renvoi un message en le menaçant que si d'ici le 13/02 je n'ai pas reçu ni de factures , ni de numéro de suivi j'envisageait de porter plainte.

Il me répond que son tel était endommagé , que les livraisons mettent du temps a arriver que ce n'est pas de sa faute , que je vais avoir mon PC et mes factures mais qu'il me rendrait les 80euros et que je devrais me débrouiller seul pour le monter. Que si je portais plainte de toute façon le temps qu'elle soit traitée j'aurais mon PC en main et plus aucune raison de me plaindre.

Depuis plus de nouvelles il ne répond même plus a son colocataire.

-----  
Donc , aujourd'hui le 20/02/2023 je n'ai :

-Toujours pas vu ne serai ce qu'une photo du matériel reçu

-Aucune facture pour ce qui a été commandé

-Aucuns numéros de suivis

-Aucune nouvelle de mon total de 1680euros que je lui ai envoyé.

Tout ceci a été fait par messages , j'ai les Screenshot , je n'ai pas fait avec lui de contrat écrit , donc pas non plus de deadline explicite mais Je précise que ce PC est un investissement pour mon travail .

Mes questions sont donc :

Est-il adéquat de porter plainte pour abus de confiance ?

Me suffit-il juste d'aller a la police ?

Si je porte plainte , qu'il revient et me fournit le PC dans 1mois, avant que la plainte ne soit effective qu'en advient t-il ?

Un avocat peut t-il m'apporter une quelconque aide si je fais appel à ses services ?

Merci à tous

-----  
Par ESP

Sur ce site, les formules de politesse sont de règle !  
BONJOUR

-----  
Par JeremyC

Effectivement , milles excuses , j'ai dû copier coller un mail déjà envoyé a plusieurs personnes et j'ai oublié d'y remettre les formules de politesses

-----  
Par morobar

Bonjour,  
N'importe quelle boutique d'informatique vous monte un PC en quelques heures y compris chargement du S.E.et mises à jour.  
Est-il adéquat de porter plainte pour abus de confiance ?

oui  
Mais vous déposez plainte sans qualifier les faits.  
Me suffit-il juste d'aller a la police  
oui  
Si je porte plainte , qu'il revient et me fournit le PC dans 1mois, avant que la plainte ne soit effective qu'en advient t-il ?  
Vous rêvez mais bref vous retournez au commissariat classer votre plainte.  
Un avocat peut t-il m'apporter une quelconque aide si je fais appel à ses services ?  
OUI mais pas gratuitement.

-----  
Par JeremyC

Bonsoir Morobar et merci de votre réponse ,

Vous vous doutez bien qu'au moment de "faire affaire" avec lui il me semblait aussi compétent et arrangeant qu'une boutique d'informatique d'autant que je le voyais régulièrement donc ce n'est pas la question, j'ai d'ailleurs tout précisé dans mon premier message.

Que voulez-vous dire par porter plainte "sans qualifier les faits" ?

En ce qui concerne ma question sur le fait qu'il me fournisse quand même le PC ce sont ses propres mots dans le dernier message que j'ai reçu de lui après l'avoir menacé de porter plainte , il est en colocation avec un très bon amis qui lui non plus n'a plus de nouvelles mais il a quand même ses affaires chez lui .

-----  
Par morobar

Que voulez-vous dire par porter plainte "sans qualifier les faits" ?

Vous portez plainte sans évoquer "abus de confiance". Vous laissez le soin au procureur de qualifier les faits.

-----  
Par JeremyC

Merci pour votre réponse